

Santé et solidarité sont réorganisées

TALENCE Nouvelle livraison de structure pour le projet Solidarité 2013 du Conseil général. L'occasion de rappeler ses objectifs

Inauguré la semaine dernière, le pôle territorial de solidarité des Graves, à Talence, est au cœur du projet Solidarité 2013. Initié par le Conseil général, ce projet s'engage dans une vaste opération de réorganisation des services de santé, sociaux et médico-sociaux.

« Nous avions une double problématique : développer l'indispensable caractère de proximité tout en favorisant un meilleur accueil du public », glisse Pascal Goutfier, directeur général adjoint à la solidarité. Chaque pôle territorial chapeaute deux à huit Maisons départementales de la solidarité et de l'insertion (MDSI) en suivant un redécoupage astucieux pour couvrir l'ensemble du territoire girondin. Un maillage d'ailleurs adopté par l'Agence régionale de santé qui a les mêmes secteurs de référence.

« Nous devons développer la cohésion sociale sur l'ensemble du département, secteurs urbains comme ruraux. Dans cette perspective de mission de solidarité et dans un souci d'efficacité, nous avons voulu rassembler en un même lieu l'ensemble des services. La structure a été repensée pour placer l'usager au centre des préoccupations », précise Édith Moncoucut, vice-présidente du Conseil Général chargée de la solidarité, autonomie et des actions de santé.

Le Département s'attache à combattre une centralisation des services publics concentrée dans les zones urbaines pour les rapprocher des citoyens. « À présent, les familles peuvent, dans un unique et même lieu, trouver un panel de solutions, qu'il s'agisse de questions liées à la naissance, la garde d'enfants, les parents vieillissants, un proche handicapé, la perte d'emploi, le problème avec son conjoint, le soutien dans une situation difficile, l'accompagnement pour des problèmes

administratifs ou budgétaires, le traitement du revenu de solidarité active... », détaille Pascal Goutfier. À tous les âges de la vie, les MDSI répondent présentes pour accompagner les citoyens. Actuellement, plus de 500 000 dossiers sont en cours de traitement en Gironde.

Des locaux ingénieux

À l'instar du pôle de Talence, qui est classifié de Haute qualité environnementale (HQE), puisqu'il produit au moins autant d'énergie qu'il en consomme, les constructions de ce projet s'inscrivent toutes dans une dynamique écoresponsable. Édith Moncoucut poursuit : « Le département fait appel aux entreprises locales. Il en profite aussi pour poursuivre sa politique d'insertion sociale en réalisant, à travers ce projet, un nombre record d'heures d'insertion. Cela représente plus de 42 000 heures pendant la phase de construction et plus de 37 000 pendant la période de maintenance ».

Les MDSI sont proches de points stratégiques comme le tram ou le bus. « Nous avons pris soin de favoriser l'accessibilité. Les anciennes structures ont été adaptées ou mises aux normes pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite », ajoute la vice-présidente.

« C'est la première fois que le Conseil général se lance dans ce type de chantier. En tout, cela représente 26 projets de constructions ou de restructurations. Soit 17 MDSI et 9 pôles territoriaux pour un coût global estimé à 77 millions d'euros hors taxes », conclut-elle.

La 1^{re} inauguration de l'année, celle de la MDSI de Bazas, a lieu ce jeudi 10 juillet, à 17 heures. Les livraisons restantes sont la MDSI Bastide et celle de Saint-Michel à Bordeaux, prévues mi-2015.

Karen Bertail
gironde@sudouest.fr



Le pôle santé de La Teste-de-Buch. ARCHIVES THIERRY DAVID

Une partie du vigno

VITICULTURE
10 % du vignoble est engagé dans une démarche environnementale qui a, à nouveau, été certifiée hier

AUDE BOILLEY
a.boilley@sudouest.fr

Hasard du calendrier, l'audit certifiant les entreprises de la filière vitivinicole en matière de démarche environnementale s'est déroulé quelques jours après les incidents d'épandage de produits sur les vignes survenus à Villeneuve-de-Blaye (Haute-Gironde) où des écoliers qui jouaient dans la cour ont été intoxiqués. Certains avaient été victimes de malaises et de nausées suite à la pulvérisation de la vigne jouxtant l'établissement scolaire.

« Ces pratiques ne sont pas conformes à ce qu'elles auraient dû être à ce moment-là et à cet endroit-là. La réponse à ce qu'il s'est passé, c'est avant tout du bon sens. Si on n'a pas de bon sens, on n'arrivera pas à faire cohabiter les nouveaux habitants et les professionnels », a réagi hier Bernard Farges, le président du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB).

Une des réponses se trouve également dans le Système de management environnemental du vin de Bordeaux (SME). Cette démarche collective a été mise à l'honneur hier avec la remise à la filière vitivinicole bordelaise de la certification environnementale ISO 14 001. Cette norme internationale est la reconnaissance d'une démarche d'amélioration continue en matière d'environnement.

300 entreprises engagées

Elle a été attribuée pour la quatrième année et de façon collective à 122 entreprises girondines réunies en association. Cette démarche collective s'adresse à toutes les entreprises de la filière des vins de Bordeaux, qu'importe la structure (propriété, maison de négoce, cave coopérative), le mode de production (biologique, conventionnel, biodynamique...), la taille (PME ou grosse structure) ou sensibilité du patron ou des employés. Si 122 entreprises ont été certifiées ISO 14 001, plus de 300 sont inscrites dans une démarche de dynamique environnementale. Elles étaient 28 la première année, en



Le SME du vin de Bordeaux, par son président Philippe Bardet, a reçu hier la certification environnementale ISO 14 001. PH. Q. SALINIER

2010. Représentant 12 500 hectares, elles correspondent à 10 % du vignoble bordelais. Bordeaux est le premier vignoble à fédérer l'ensemble des métiers de la filière autour de cette démarche environnementale.

Le SME s'attache aux questions d'environnements en particulier et à l'ensemble des activités de l'entreprise en général. La santé des salariés,

la consommation d'énergie, le tri et le recyclage des déchets, les modes de culture ou de traitement sont ainsi pris en compte. Concrètement, des groupes d'entreprises sont constitués. Se réunissant environ sept fois par an, ils permettent le partage d'expérience et la mutualisation de moyens. Vingt animateurs sont chargés de les piloter.

GIRONDINS DE BORDEAUX
F C
1881

2014 / 2015

**Une histoire,
une passion,
un avenir...**

Abonnez-vous!

girondins.com



ble certifiée



Bordeaux est le premier vignoble à fédérer toute la filière autour de cette démarche environnementale. ARCHIVES THIERRY DAVID

ASSEMBLÉE NATIONALE

Vers la limitation des pesticides

Les députés ont engagé lundi l'examen en seconde lecture du projet de loi sur l'avenir de l'agriculture qui vise à renforcer la compétitivité des filières en préservant l'environnement, notamment en limitant l'usage des pesticides. Un amendement a été déposé par le gouvernement, qui a été débattu hier. Déjà adopté en commission, il interdit l'épandage de pesticides à proximité des écoles et autres lieux sensibles comme les aires de jeux, les maisons de retraite ou de santé ainsi que les hôpitaux et les cliniques. Le texte précise qu'un décret déterminera une distance minimale. Il mentionne aussi la possibilité d'exceptions lorsque certaines mesures de protection seront prises comme l'installation de haies voire des dates ou des horaires permettant

d'éviter la présence de personnes lors du traitement. Lundi, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a réaffirmé « qu'il n'a jamais été question d'interdire l'utilisation des produits phytosanitaires autour de toutes les zones bâties [...] Par contre, des mesures de protection particulières sont nécessaires ». Et c'est seulement dans les cas où des mesures de protection n'auront pas été prises que les préfets pourront définir une distance minimale à respecter, a-t-il souligné. Ce projet de loi devrait être adopté définitivement à l'automne. À noter qu'en Gironde, suite à l'épandage de Villeneuve-de-Blaye qui avait mis en lumière la question des pesticides, le préfet de Gironde avait pris un arrêté interdisant l'épandage à 50 m des écoles aux heures où elles sont ouvertes.

« Il a été incorrect, ni plus, ni moins »

CONFÉRENCE SOCIALE Alain Rousset a quitté une table ronde car Arnaud Montebourg avait zappé son tour



Alain Rousset et Arnaud Montebourg, ici en 2013 dans l'usine Saft, ne se reparleront sans doute pas de sitôt... ARCHIVES G. BONNAUD

La conférence sociale organisée par le gouvernement aurait tendance à ressembler à une pièce de Georges Feydeau. Que ce soit le patronat ou les syndicats, il n'aura pas échappé aux observateurs les plus distraits qu'en l'espace de 48 heures, on a entendu beaucoup de portes claquer.

Hier matin, Alain Rousset, député de la Gironde mais surtout président de l'Association des régions de France, n'a pas pris l'option théâtre de boulevard. Il s'est contenté de tourner les talons. Sans éclats, il a quitté une table ronde qui se tenait dans le cadre de la conférence sociale, fort marri qu'Arnaud Montebourg, le ministre de l'Économie, a passé son tour au moment des prises de parole. Son départ, aussi discret soit-il, n'a pas manqué de faire du bruit.

Sept tables rondes axées sur l'emploi, le pouvoir d'achat, l'éducation, étaient animées par neuf ministres. Celle consacrée à l'économie ras-

semblait entre autres Arnaud Montebourg, Alain Rousset et bien sûr l'ensemble des partenaires sociaux. Il était notamment question de création d'emploi et de développement.

« Sans éclats »

Alain Rousset revient sur cet incident et prévient: « Ce n'est ni une histoire d'ego ou de protocole. Simple- ment au moment de passer la parole aux régions, Arnaud Montebourg a expliqué que les régions s'exprimeraient cet après-midi. Ce n'est pas correct. Le développement économique est le cœur de métier des régions, c'est ce que nous faisons

en Aquitaine, j'ai un bilan à faire valoir en la matière. Je ne pouvais en parler, j'ai donc quitté cette table ronde pour rejoindre l'Assemblée. Je l'ai fait sans éclat. » Le président de la région Aquitaine ne se joint toutefois pas aux propos critiques visant la conférence sociale dont il loue l'importance et la nécessité. Ce qu'il met au crédit du président de la République. Quant à son ministre de l'Économie, il ne semble pas le porter dans son cœur: « Je ne suis pas coutumier des clashes, je suis même bonne pâte, il a été incorrect, ni plus ni moins. »

Xavier Sota

CHANTIER LGV

Le pont sur la Dordogne presque raccordé



Le chantier du viaduc sur la Dordogne pour la LGV Tours Bordeaux avance à grand pas. La pose du tablier est désormais presque achevée. Les équipements ferroviaires seront installés en 2015. L'ouverture au trafic devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2017. PHOTO LAURENT THEILLET

35^{ème} Salon des ANTIQUAIRES 50 EXPOSANTS
du bassin d'Arcachon
SALLE POLYVALENTE RAFFRAÎCHIE
LE TEICH
Entrée : 4 € - Prêt-à-porter permanent d'un Expert en Antiquités
Info: 05 59 21 88 14
12/16 juillet 2014
10 h/19 h
SUD OUEST

SOLDES JUSQU'À - 40%*

TEMPUR
MATELAS ET OREILLERS D'ALLEGEMENT DE LA PRESSION

* Selon dates en vigueur, modèles exposés et stocks disponibles.

l'Ameubler
BORDEAUX LAC
Zone Aliénor d'Aquitaine

monsieur meuble
MÉRIGNAC sortie 10
Village du Meuble

monsieur meuble
BIGANOS
CC Auchan

50421030_BER